

publica



La prévoyance

Le magazine de PUBLICA

N° 2 – 2020

Contenu

- 02 Éditorial
- 03 Gros plan sur...
- 08 Au fait, connaissez-vous...?
- 11 Quand je serai à la retraite...
- 12 Contact/ Impressum

PUBLICA vous informe

- 05 Concernant votre déclaration d'impôt
- 05 Dates de versement des rentes de PUBLICA
- 05 Joindre PUBLICA pendant les fêtes de fin d'année
- 05 Assemblée des délégués de PUBLICA
- 06 Améliorez vos futures prestations!
- 07 Doris Bianchi, notre nouvelle directrice
- 07 Toutes nos félicitations!
- 07 Séminaires sur la prévoyance
- 09 Prestations de prévoyance et partenariat de vie
- 09 Réforme des prestations complémentaires: adaptations dans la LPP
- 09 La raison d'être du certificat de vie



Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons entamé le dernier trimestre d'une année exceptionnelle. J'espère sincèrement que vos proches et vous-même allez au mieux malgré les circonstances. Au cours des dernières semaines, on m'a souvent demandé comment PUBLICA avait, jusqu'ici, traversé la crise du coronavirus. Du point de vue d'une caisse de pensions gérant plus de 40 milliards de francs d'actifs, nous avons dû faire face en mars à plusieurs crises, trois pour être exact.

Premièrement, la crise sanitaire. Nous avons concentré nos efforts sur la continuité des services que nous offrons à nos clients et clientes et sur la préservation de la santé de nos collaborateurs et collaboratrices. PUBLICA a majoritairement eu recours au télétravail (home office), les réunions virtuelles ont été privilégiées et les entrevues physiques, déconseillées – tout s'est fait très vite, mais a étonnamment bien fonctionné.

La deuxième crise a été une crise financière avec un décrochage massif des prix des actions et du pétrole. Le défi auquel il a fallu faire face à ce moment-là tenait à la pondération des catégories d'actifs. Comme, au sein de PUBLICA, nous poursuivons un processus de rééquilibrage (rebalancing) systématique, dit anticyclique, nous avons acheté en mars pour 900 millions de francs d'actions.

C'est alors qu'est survenue la troisième crise, la crise de liquidité. À ce stade, nous avons dû trouver des liquidités supplémentaires pour pouvoir acheter le volume d'actions évoqué ci-avant. Une tâche très ardue sur le plan technico-financier. Pendant cette phase de marché, il n'était plus possible de vendre même des obligations d'État américaines. Grâce aux mesures rapides et étendues de nombreuses banques centrales de par le monde, la situation s'est toutefois rapidement détendue. Du fait de ces trois crises, le rendement pondéré de PUBLICA au premier trimestre était nettement négatif (-6,9%). Mais les mesures d'urgence – d'une ampleur jusqu'ici inégalée – prises par les gouvernements et les banques centrales ont permis un rapide rétablissement des marchés financiers à partir du mois d'avril. Le rendement de PUBLICA s'est redressé et se situait, fin septembre, à 0,1%.

J'ignore quel a été votre tribut à cette crise. Pour PUBLICA, son coût était quantifiable à la date de rédaction du présent numéro. Pour l'économie en général, le prix à payer est très élevé. Il devra être réparti entre toutes les parties prenantes, autrement dit au sein de la société, ce qui appelle une plus grande solidarité. Pour ma part, je trouve encourageant de penser qu'au regard de l'histoire, l'humanité a été capable de démultiplier ses forces lors des crises et de faire progresser l'innovation. C'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite de trouver l'énergie pour maintenir le cap jusqu'à la fin de l'année, de savourer des moments de quiétude pendant l'Avent et d'aborder avec un nouvel élan une année 2021 faite d'événements positifs.

Stefan Beiner
Responsable du service Asset Management

Les stratégies de développement durable dans la gestion de fortune

Les investissements écologiques sont rentables

En mettant aujourd'hui en œuvre une gestion responsable, nous contribuons à l'amélioration de la qualité de vie des générations à venir. C'est dans cette perspective que PUBLICA tient compte des critères ESG pour le

placement de sa fortune. Dans cette édition de notre magazine clients, nous mettons l'accent sur le critère environnemental et nous nous proposons de vous expliquer à l'aide d'un exemple concret comment PUBLICA réalise des investissements respectueux de l'environnement dans la catégorie d'actifs de la dette d'infrastructure. Toutefois, lors d'une décision d'investissement, le développement durable n'est pas le seul aspect déterminant, il faut également prendre en compte le rendement qui va en résulter. On recherche toujours une rémunération de la fortune placée qui soit suffisamment élevée pour garantir aux personnes assurées et aux bénéficiaires de rentes une couverture contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Investissements en dette d'infrastructure

Dans le domaine de la dette d'infrastructure, il y a une multitude de possibilités d'investissement qui remplissent des critères écologiques ou sociaux et qui sont aujourd'hui sur toutes les lèvres, comme participer à des projets dans les énergies renouvelables ou promouvoir la construction de logements sociaux. Nous



Usine d'incinération des déchets ménagers d'Allington

voulons étendre cet horizon et vous présenter un type d'infrastructure dont la contribution est précieuse pour la bonne santé de l'environnement mais qui ne bénéficie pas de la même popularité que les parcs éoliens ou solaires. Il s'agit des usines d'incinération de déchets ménagers. Contrairement à la Suisse où ce genre d'installations est très répandu, il y a encore à quelques lieues d'ici des pays qui se débarrassent majoritairement de leurs ordures en les déversant dans des décharges.

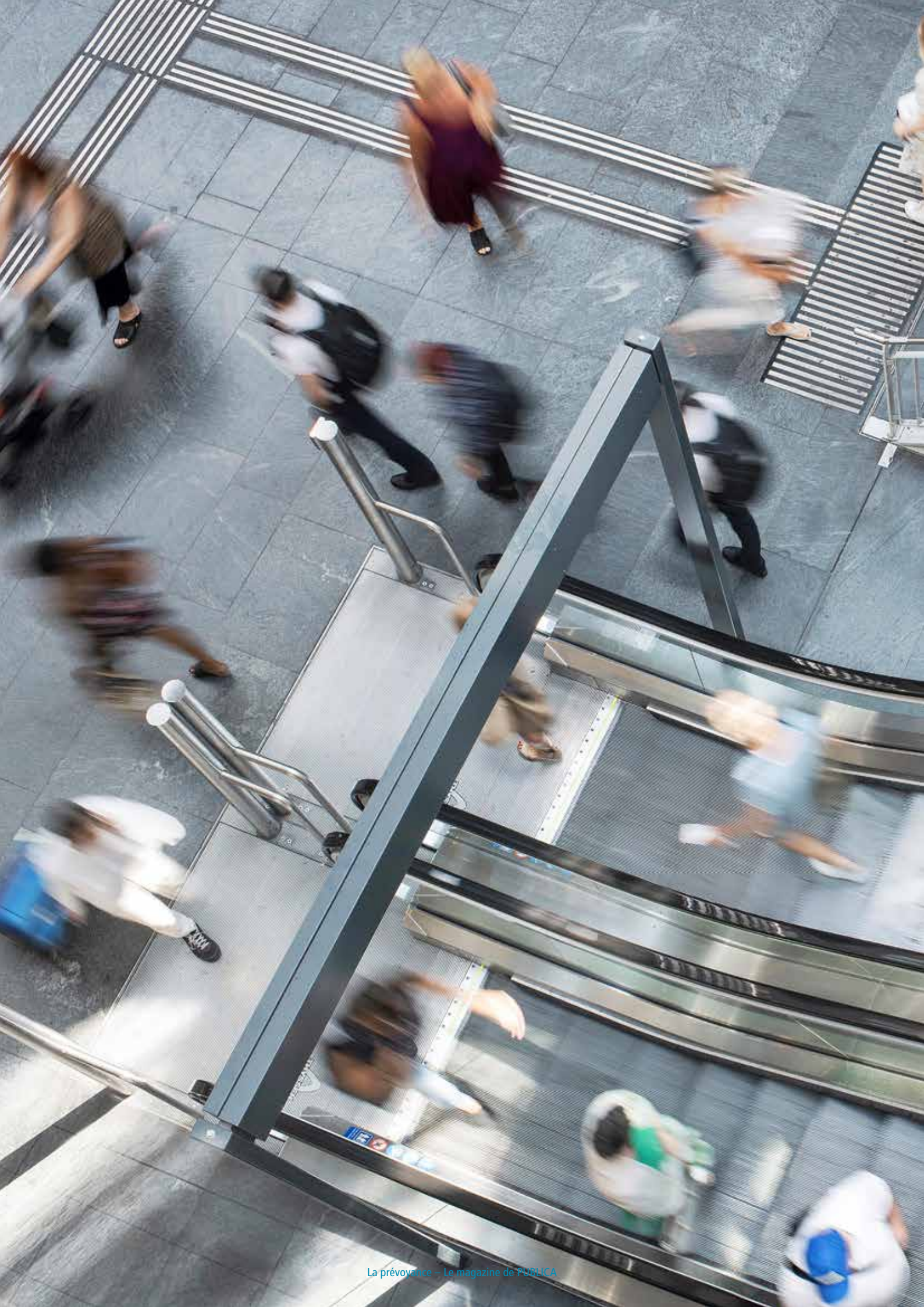
Exemple d'une usine d'incinération de déchets ménagers

En 2018, PUBLICA a eu l'opportunité de financer à Allington dans le sud-est de l'Angleterre une usine d'incinération des déchets ménagers offrant une capacité de 500 000 tonnes par an (cf. photo). Une élimination des ordures ménagères respectueuse de l'environnement n'est pas une pratique établie de longue date en Angleterre. Elle ne remonte qu'à quelques années, date à laquelle la Grande-Bretagne a commencé à taxer fortement les voies d'élimination les plus polluantes comme les décharges ou l'exportation des déchets vers d'autres pays.

Un double avantage

Pour PUBLICA, en tant qu'investisseur, les usines d'incinération ne sont pas un investissement intéressant du seul point de vue écologique, elles le sont aussi au niveau économique. Sur le plan écologique, les

usines d'incinération permettent une élimination des déchets respectueuse de l'environnement: comparées aux décharges, leur impact sur l'environnement est nettement moins fort et les émissions de gaz à effet de serre, jusqu'à 60% moins importantes. De plus, la chaleur qui résulte de la combustion des déchets est utilisée pour générer de l'énergie, par exemple du chauffage urbain ou de l'électricité. Les ménages et les entreprises ont ainsi la possibilité de s'approvisionner en énergies propres. Même les cendres laissées par l'incinération des déchets sont recyclées et retraitées, notamment pour faire du béton. Du point de vue économique, les investissements dans des usines d'incinération offrent un meilleur rendement en fonction du risque que des investissements dans l'exploitation d'une université ou d'une route. En raison notamment du financement très complexe de ces usines d'incinération, le rendement est même sensiblement supérieur aux emprunts cotés qui présentent pourtant un profil de risque semblable. Les investissements de PUBLICA dans les usines d'incinération lui permettent par conséquent de contribuer à rendre l'environnement plus propre tout en soutenant le financement des prestations promises.





Concernant votre déclaration d'impôt

PUBLICA vous enverra en janvier 2021 l'attestation de rentes dont vous avez besoin pour remplir votre déclaration d'impôt.



Dates de versement des rentes de PUBLICA

Le versement des rentes ne subira aucun changement: les prestations seront toujours portées au crédit du compte bancaire ou postal des bénéficiaires de rentes ayants droit au plus tard le 10 du mois.



Joindre PUBLICA pendant les fêtes de fin d'année

PUBLICA ferme du jeudi 24 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Nous serons de nouveau à votre disposition dès le lundi 4 janvier 2021.



Assemblée des délégués de PUBLICA

L'élection de renouvellement général de l'Assemblée des délégués par vote électronique s'étalera du 6 octobre 2020 au 6 novembre 2020.

Les résultats seront publiés sur notre site Internet en novembre 2020. Le nouveau mandat de quatre ans de l'Assemblée des délégués débutera le 1^{er} janvier 2021.

Vous trouverez toutes les informations importantes concernant cette élection sur publica.ch › Qui sommes-nous? › Organisation › Assemblée des délégués › Election

Améliorez vos futures prestations!

Les rachats et les cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires sont les deux moyens dont disposent les personnes assurées pour améliorer les prestations qui leur seront versées dans le cadre du 2^e pilier et optimiser, par là même, leurs impôts.

Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet sur publica.ch.

Voici comment procéder si vous souhaitez faire usage de ces possibilités.

Rachat

Pour réaliser un rachat, c'est-à-dire transférer un montant à PUBLICA, vous devez au préalable remplir le formulaire «Rachat volontaire dans l'institution de prévoyance», qui permet à PUBLICA de vérifier s'il existe bien encore un potentiel de rachat. Si tel est le cas, PUBLICA vous remet un bulletin de versement et c'est ce bulletin de versement, et uniquement celui-ci, que vous devrez utiliser pour procéder au rachat concerné. Chez PUBLICA, les rachats effectués, intérêts compris, sont intégralement pris en compte pour le calcul des prestations de vieillesse et partiellement pour celui des prestations d'invalidité et de survivants.

Cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires

Les cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires sont des prélèvements opérés chaque mois sur votre salaire, au profit de votre prévoyance vieillesse. Le montant de ces éventuelles déductions est défini dans votre règlement de prévoyance. Les cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires, intérêts compris, sont intégralement prises en compte pour le calcul de la rente de vieillesse. En cas d'invalidité, l'avoir ainsi épargné est soit versé sous forme d'une indemnité unique en capital à la personne présentant une invalidité totale ou partielle, soit immobilisé en vue de l'amélioration de sa future rente de vieillesse. Lorsque

l'avoir est restitué à des survivants ayants droit, il l'est toujours sous forme d'indemnité unique en capital. Si vous souhaitez verser des cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires, veuillez en informer votre service du personnel.

Nous vous invitons à inclure les éléments suivants dans votre réflexion:

- Rachats et cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires n'ont aucun effet sur d'éventuels versements dans le cadre du 3^e pilier.
- Rachats et cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires sont déductibles du revenu imposable. En cas de rachats, des attestations fiscales sont délivrées. Quant aux cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires, elles figurent sur le certificat de salaire.
- Les rachats sont rémunérés, dès réception du paiement, au même taux d'intérêt que celui appliqué au reste de votre avoir de prévoyance.
- La rémunération des cotisations d'épargne volontaires/ supplémentaires est la même que celle valable pour vos autres cotisations.

Rachat à fin 2020

1. Si vous avez décidé d'effectuer un rachat, il vous faut, avant même d'effectuer votre versement, envoyer à PUBLICA le formulaire «Rachat volontaire dans l'institution de prévoyance», dûment complété et signé. PUBLICA en a besoin pour se conformer aux dispositions légales applicables. Vous trouvez

ce formulaire sur publica.ch, à la rubrique Sélectionnez votre caisse de prévoyance › La prévoyance, thème par thème › Rachat. Si vous préférez, votre interlocuteur ou interlocutrice chez PUBLICA peut également vous l'envoyer.

2. PUBLICA vous adresse ensuite une offre de rachat, accompagnée du bulletin de versement à utiliser impérativement pour le rachat en question. Notez qu'à chaque nouveau rachat, vous recevrez un autre bulletin de versement avec un numéro de référence qui lui sera propre.
3. Vous devez ensuite procéder au versement **avant le 23 décembre 2020 au plus tard**. La loi interdit à PUBLICA d'établir une attestation fiscale au titre de l'année 2020 pour les paiements (rachats) qui lui parviendraient à compter du 1^{er} janvier 2021.



Vous avez des questions?

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.

Pour trouver le nom de la personne en charge de votre suivi chez PUBLICA, sélectionnez votre caisse de prévoyance sur notre site publica.ch, puis rendez-vous à la rubrique «Votre interlocuteur».

Remarque importante

N'utilisez pour votre rachat que le bulletin de versement établi par PUBLICA pour ce rachat en particulier. Le compte correspondant au numéro IBAN qui était utilisé pour les rachats jusqu'à fin 2018 a été définitivement soldé. Tout paiement en faveur de ce compte sera donc automatiquement retourné.

Doris Bianchi, notre nouvelle directrice



La Commission de la caisse PUBLICA a élu Doris Bianchi nouvelle directrice de la Caisse fédérale de pensions PUBLICA au 1^{er} novembre 2020. Cette juriste, docteur en droit, était jusqu'alors collaboratrice personnelle du

conseiller fédéral Alain Berset. Elle succède à Dieter Stohler, qui a quitté PUBLICA le 30 septembre 2020.

Avant d'être la collaboratrice personnelle du chef du Département fédéral de l'intérieur, Doris Bianchi était secrétaire dirigeante de l'Union syndicale suisse et présidait, parallèlement, le Conseil de fondation de l'Institution supplétive LPP et celui du Fonds de garantie. Doris Bianchi connaît donc parfaitement le domaine du 2^e pilier.

La Commission de la caisse est convaincue que Doris Bianchi est la personne qui convient pour conduire PUBLICA et la maintenir sur la voie du succès. Toute l'équipe de PUBLICA lui souhaite la bienvenue et espère que sa nouvelle fonction lui apportera réussite et satisfaction.

Doris Bianchi a 45 ans et est mère de deux enfants.

Toutes nos félicitations!

Depuis 2007, PUBLICA forme des jeunes ayant terminé leur scolarité au métier d'employé de commerce, dans le domaine Service et administration. La matière «Connaissances de la branche de la prévoyance professionnelle» est enseignée en collaboration étroite avec sept autres caisses de pensions bernoises, sous la forme de modules communs.

Cet été, ce sont deux jeunes femmes et un jeune homme qui ont achevé avec succès leur apprentissage d'employés de commerce. Nous félicitons Elma Latic, Irmhild Foerster et Florian Zbinden pour l'obtention de leur diplôme de fin d'apprentissage. Nous leur adressons tous nos vœux pour l'avenir et espérons que les compétences et l'expérience acquises chez PUBLICA leur ouvriront la voie à de nouvelles réussites professionnelles.



Vous trouverez des informations sur les places d'apprentissage chez PUBLICA sous publica.ch › Qui sommes-nous? › Travailler pour PUBLICA › Places d'apprentissage



Séminaires sur la prévoyance

Le monde de la prévoyance professionnelle est complexe. S'y retrouver et prendre les bonnes décisions au bon moment n'est pas toujours facile.

C'est avec plaisir que nous vous proposons notre aide.

Pour les personnes assurées au sein des caisses de prévoyance de l'ASR, du domaine des EPF, de la FINMA, de l'IFFP, de l'IFSN, de l'IPI, de METAS, du MNS, des organisations affiliées, de PUBLICA, de Sillon Suisse SA et de Swissmedic, PUBLICA organise régulièrement des séminaires d'une journée, en allemand et en français. Ces cours vous permettent d'identifier les questions qui vont se poser dans votre cas, de savoir à quel moment les clarifier et de connaître les moyens à votre disposition pour vous guider dans vos décisions.

Une fois l'accord de votre employeur obtenu, vous pouvez vous inscrire et participer aux cours en compagnie de votre conjoint ou de votre partenaire.



Nous avons éveillé votre intérêt?

Vous trouverez la description détaillée et la date des prochains séminaires ainsi que les conditions de participation sur publica.ch › Sélectionnez votre caisse de prévoyance › Cours.

Les personnes assurées auprès de la caisse de prévoyance de la Confédération sont priées de s'adresser à leur service du personnel pour ce qui est des cours qui leur sont proposés.

Barbara Fontanellaz, directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP

À quoi ressemble votre lieu de travail?

Mon lieu de travail est là où je rencontre les gens qui font progresser la formation professionnelle. Cela peut être à Zollikofen, Renens, Lugano, Olten ou Zurich, où nous assu-



Barbara Fontanellaz

rons la formation initiale et continue du personnel enseignant. Ce pourrait aussi être lors d'une exposition sur notre recherche au Salon des métiers et de la formation à Lausanne, lors d'un cours pour expert-e-s aux examens des professions de l'automobile à Lenzbourg, d'un atelier du futur pour le secteur des assurances à Berne ou encore d'une conférence sur la formation professionnelle à Pékin. La formation professionnelle fait bouger beaucoup de monde – deux tiers des jeunes en Suisse font un apprentissage. Et beaucoup de monde la font bouger, notamment dans les entreprises et les écoles professionnelles, les organisations du monde du travail ou les offices de la formation professionnelle. Là où je rencontre ces gens, voilà mon lieu de travail.

Depuis quand travaillez-vous à l'IFFP et pourquoi?

J'ai pris mes fonctions à l'IFFP au printemps dernier, lorsque la crise du coronavirus a aussi atteint notre pays. J'ai rencontré mes nouveaux et nouvelles collègues dans cette situation singulière. Passant rapidement à l'enseignement à distance, nous avons pu soutenir les écoles professionnelles dans cette conversion. En tant que pédagogue, je me suis intéressée très tôt aux conditions de développement des jeunes adultes. L'accès sans entrave à l'éduca-

tion est un facteur très important pour une vie autonome et responsable, la cohésion sociale et la stabilité économique d'un pays. Notre formation professionnelle joue un rôle central à cet égard. Elle a réussi maintes fois à s'adapter aux nouvelles conditions sociales. Aujourd'hui, elle doit relever le défi de contribuer à la transformation numérique. Je ne voulais pas manquer l'occasion d'apporter une contribution avec une institution de formation active dans l'ensemble de la Suisse et à l'étranger, au cœur de ce réseau à multiples dimensions.

Comment expliquez-vous votre activité à vos enfants et votre entourage?

Nous sommes l'école, le laboratoire et l'atelier de la formation professionnelle. Ton enseignant de connaissances professionnelles, ta prof de maths, ton responsable de cours de mécanique, ton experte aux examens de fin d'apprentissage: tous ces gens apprennent dans notre «école» comment tu apprends le mieux à apprendre lorsque tu choisis un métier parmi les 230 en Suisse. Dans notre «laboratoire», nous examinons, par exemple, quelles professions attirent davantage les femmes ou les hommes et pourquoi. Nous étudions comment les entreprises gèrent la tension entre la formation et l'emploi productif des apprenti-e-s. Enfin, dans notre «atelier», nous soute-

nons le développement de métiers, tel que ceux du cheval ou du secteur des assurances, afin de répondre aux exigences du 21^e siècle.

À quoi remarquez-vous que vous prenez de l'âge?

Vais-je aussi pâlir si on me dit que je n'ai pas du tout changé, comme

l'évoque Brecht? J'espère que je ne le remarquerai que lorsqu'il sera trop tard si vieillir doit être synonyme de diminution de ma liberté d'action, de mon horizon, de mes rêves. Mes deux fils sont adultes. Je me sens plus proche d'eux maintenant qu'avant. Si vieillir signifie devenir plus curieuse, plus différenciée mais aussi plus déterminée, plus prévenante et plus courageuse, plus consciente et à la fois plus contradictoire, alors je veux remarquer chaque jour que je ne suis plus la même que la veille.

Comment planifiez-vous votre propre avenir?

Je pense que nous surestimons notre capacité à planifier. Nous savions que la prochaine pandémie était une question de temps. En revanche, personne n'aurait pu prévoir qu'elle aurait cet effet. Néanmoins, ou peut-être de ce fait, prévoyance signifie prudence. Je suis optimiste: nous surmonterons aussi cette pandémie. Mais je suis préoccupée par notre économie et nos jeunes. Nous vivons dans des circonstances très privilégiées. Je me sens d'autant plus obligée d'apporter une contribution personnelle à la pérennité, ce qu'on appelle la durabilité, et au développement de notre société. Nous le devons à nos jeunes. L'avenir leur appartient.

(Traduction française par les bons soins de l'IFFP)

Prestations de prévoyance et partenariat de vie

À l'évidence, le partenariat de vie ne cesse de gagner en importance par rapport au mariage et au partenariat enregistré. Par partenariat de vie, on entend une communauté de vie, comparable au mariage, entre deux personnes de sexe différent ou de même sexe qui ne sont ni mariées, ni liées par un partenariat enregistré.

Si la personne assurée vient à décéder, son ou sa partenaire a droit à une rente de partenaire dans les cas suivants:

- Il ou elle a au moins 40 ans et a partagé la vie de la personne assurée de manière ininterrompue au minimum pendant les cinq dernières années qui ont précédé le décès de cette dernière.
- Il ou elle doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants communs ayant droit à une rente d'orphelin.

Un éventuel droit à des prestations de prévoyance présuppose en outre que l'original d'un contrat de partenariat dûment signé par les deux partenaires nous ait été remis du vivant de la personne assurée. La rente de partenaire est calculée de la même manière que la rente de viduité.



Plus d'informations sur

publica.ch › Sélectionnez votre caisse de prévoyance › La prévoyance, thème par thème › Entrée › Notice explicative «Droit à la rente de partenaire, y compris contrat»

publica.ch › Sélectionnez votre caisse de prévoyance › Aperçu: bases légales/règlement de prévoyance



La raison d'être du certificat de vie

Les rentes sont rattachées à un droit personnel et, par conséquent, ne sont pas cessibles. La présentation périodique d'un «certificat de vie» est une mesure administrative qui permet à PUBLICA de s'assurer qu'aucune rente n'est versée indûment à un tiers, par exemple après le décès d'une personne bénéficiaire.

Lorsque PUBLICA souhaite qu'un certificat de vie lui soit fourni, elle envoie toujours un courrier directement à la personne concernée. Aucune initiative personnelle n'est attendue de la part des bénéficiaires de rentes dans ce domaine, qu'ils vivent en Suisse ou à l'étranger.

En remplissant notre devoir de diligence, nous agissons dans l'intérêt de l'ensemble des personnes assurées et bénéficiaires de rentes. Nous vous remercions de votre compréhension.

Réforme des prestations complémentaires: adaptations dans la LPP

Les Chambres fédérales ont soumis les prestations complémentaires à une réforme. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Le 2^e pilier (la LPP), et donc PUBLICA, sont directement concernés par les adaptations suivantes:

- Les montants qui ont fait l'objet d'un versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement peuvent désormais être remboursés jusqu'à l'âge de 65 ans (au lieu de 62 ans jusqu'alors). Pour les personnes assurées, la
- restriction d'aliéner ne peut donc être radiée du registre foncier qu'à l'âge de 65 ans, à moins que le versement anticipé n'ait déjà été remboursé dans son intégralité au préalable. Les anciennes dispositions continueront à s'appliquer aux personnes assurées qui fêteront leur 62^e anniversaire avant le 1^{er} décembre 2020.
- Si les rapports de travail sont résiliés par l'employeur et que la personne concernée a déjà atteint l'âge de 58 ans, cette dernière peut rester assurée dans la même institution de prévoyance (en continuant ou non à constituer sa prévoyance vieillesse).



Therese Sägesser-Meyer

Responsable Ressources humaines et finances Services du Parlement



Quand je serai à la retraite... La demande de PUBLICA de partir de cette expression pour écrire un article est arrivée au beau milieu de tous mes rendez-vous, d'affaires urgentes et d'une montagne de dossiers à traiter. Therese Sägesser-Meyer

Mais c'est peut-être bien de cette demande dont j'avais besoin pour déplacer mon attention un moment dans une toute autre direction. Une direction que je prendrai probablement dans 8 ou 9 ans. Je ne sais pas encore exactement quand je partirai à la retraite, ni même d'ailleurs si je prendrai une retraite anticipée ou au contraire si j'aurai envie de prolonger mon activité. Je ne fais pas partie de ceux qui planifient leur vie dans les moindres détails. Je ne peux donc pas encore parler de projets précis pour ma retraite. Pourtant, j'ai quand même un souhait. Un souhait auquel j'aspire depuis ma jeunesse. J'ai toujours voulu parler les quatre langues nationales. Il y a peu de personnes qui me comprennent lorsque je leur dis que je maîtrise désormais plus ou moins bien l'allemand, le

français et l'italien mais que j'aimerais maintenant apprendre le rhéto-romanche. Mais à quoi cela va-t-il bien te servir, et surtout, pour lequel des dialectes vas-tu te décider? Voilà pour les réactions. Néanmoins, je suis convaincue qu'il faut parfois faire ce dont nous avons envie même si personne ne nous comprend et qu'il n'y a pas vraiment de raison objective de le faire. Le hasard a voulu que je tombe sur une annonce pour des cours de vacances de la Fundaziun de Planta à Samedan. Ce hasard a aussi tranché la question du choix du dialecte, qui s'est porté sur le puter, parlé en Haute-Engadine. Depuis, j'ai suivi deux semaines de cours intensifs et découvert, en plus de la grammaire et de nombreux mots de vocabulaire, un peu de la culture romanche.

Je suis encore loin de pouvoir m'entretenir avec les natifs de Haute-Engadine dans leur merveilleuse langue maternelle. Mais je sais désormais que le rhéto-romanche est une langue qui me plaît énormément et qu'elle vaut la peine

de retourner sur les bancs de l'école et de potasser son vocabulaire. Et c'est justement ce à quoi je veux me consacrer pendant ma retraite. Je veux absolument atteindre mon objectif de parler les quatre langues nationales. En attendant, je dois me contenter de répéter des phrases toutes faites pour au moins pouvoir acheter il paun à la furnaria en rhéto-romanche.



PUBLICA est à votre service.

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne en charge de votre suivi sur votre certificat de prévoyance ou votre attestation de rentes et sur publica.ch, à la rubrique «Votre interlocuteur» dans le domaine consacré à votre caisse de prévoyance.

Nous sommes également à votre disposition si vous préférez nous rencontrer pour un entretien personnalisé. Dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous, par e-mail ou par téléphone, suffisamment à l'avance, afin que nous puissions vous consacrer tout le temps nécessaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi: de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Le vendredi: de 08h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Impressum

Éditrice

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Rédaction

Ursina Barandun

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

ursina.barandun@publica.ch

Texte et conception

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Création de la mise en page

Noord, agence de conception et création graphique, Berne

Mise en page du numéro

pomona media, Viège

Crédit photographique

Shutterstock

Beat Schweizer

Ruben Wyttenbach

Traduction

Marie Duisit (français)

Silena Bertolino (italien)

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Impression

Swissprinters AG, Zofingue

Tirage

Exemplaires en allemand: 33 500; en français: 8 700; en italien: 2 400

ISSN 2296-6617

Magazine semestriel

Berne, octobre 2020

Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Eigerstrasse 57

3007 Berne

T +41 (0)58 485 21 11

F +41 (0)58 485 21 13

info@publica.ch

publica.ch